

Le Courant

Volume 11, numéro 1

Novembre 2005

L'adage dit pas de nouvelle, bonnes nouvelles. Dans notre cas, cette année, c'est vrai.

Les nombreux projets et contrats que nous avons réussis à obtenir, avec beaucoup de travail, ont fait en sorte que nous avons eu toutes les misères à prendre nos vacances ! Une chance qu'elles étaient prévues.

Nous avons tenté, dans ce numéro assez volumineux, de vous faire revivre ce qui s'est passé depuis la dernière année. Une chance que nous gardons le contact par courriel avec nos membres qui possèdent une adresse électronique. Pour les autres nous nous excusons d'être moins présent.

Vous trouverez donc quelques détails sur certaines fiches techniques de nos trois (3) plans d'action et de réhabilitation écologique (PARE), principalement celles qui sont menées par le Comité ZIP. Vous comprendrez qu'il est difficile de savoir ce que font les autres promoteurs qui font avancer les fiches.

J'en profite pour vous rappeler que c'est ensemble que nous faisons partie de la solution. Plus il y aura de gens intéressés à s'impliquer au niveau environnemental et du fleuve Saint-Laurent, plus les gouvernements devront s'y intéresser et plus il y aura d'action !

Claire Lachance, directrice-générale

Marthe C. Théorêt, agent d'information et de relations publiques

Christine Duguay, secrétaire-réceptionniste

Claudia Chiasson, préposée au centre de documentation

Carole Clavel, comptable

Comité ZIP du Haut Saint-Laurent

28 rue St-Paul, bureau 206

Salaberry-de-Valleyfield, Qc J6S 4A8

Tél. : 450-371-2492

Courriel : ziphsl@rocler.com

<http://www.rocler.qc.ca/ziphsl>

Réflexion :

« Des journées ensoleillées, par les temps qui courent il n'en mouille pas... »

Lors de la dernière assemblée générale annuelle qui a eu lieu le mercredi 1er juin 2005 à l'ancien Hôtel de Ville de Maple-Grove, la majorité des membres en nomination ont été réélus.

Félicitations à

Jean Crépeau

d'Alcan,

Robin Poirier

d'Hydro-Québec,

Arianne Daoust

d'ExproTec,

Robert Poupard des

Amis de la réserve de

Dundee,

Pierre Gendron du

CRRC,

Félix Blackburn de la

SCABRIC,

Gaston Boyer de

l'UPA St-Louis,

Andreas Bischoff du

Collectif EntrEAUTres,

Raymond Malo de la

MRC de Vaudreuil-

Soulanges, **Micheline**

B. Michaud, membre

co-opté

pour leur réélection.

Bienvenue à **Richard**

Lévesque de la

municipalité de

Rivière-Beaudette qui

remplace Madame

Michaud.

Deux (2) postes

demeurent vacants.

Au printemps 2005, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent a été approché pour organiser une corvée de nettoyage du cimetière de Valleyfield, et du secteur adjacent, aux prises avec un problème de fumagine.

Le comité d'experts formé par la Ville était arrivé à la conclusion que tout devait être nettoyé en même temps pour éviter une future propagation du champignon.

Tout fut mis en place pour que les résidents du quartier nettoient leur propriété et pour que les pierres tombales soient nettoyées dans un délai de deux (2) semaines au mois d'avril-mai 2005.

La journée de nettoyage avec des bénévoles était prévue le samedi 23 avril. La pluie, une température de 5°C et du vent n'ont pas empêché les quelques braves bénévoles de prendre les brosses et le savon et de nettoyer les pierres tombales situées près de la rue Salaberry.

**UN GROS MERCI
À CES BRAVES !**

Le mot du président



par
Francis
Videaud
président

Bonjour à tous

À chaque fois que Claire, notre excellente directrice, me demande d'écrire le mot du Président, je me sens tirillé entre des impulsions de sauveur de la planète et, de plus de réflexion, de plus de tempérance, mais dont je crains le fatalisme voire le découragement. Je ne suis sûrement pas le seul tourmenté de la sorte.

Il y a de nos jours une telle prépondérance de l'économie à tout prix sur la protection de l'environnement que la marche est bien haute étant donné l'ignorance du passé et l'existence encore de certains prédateurs du présent dont nous sommes le plus souvent complices sans même le savoir. Nos gouvernements (notre vigile, notre arbitre), sont souvent pris de

cour et leurs interventions tardives frustrant les impliqués (foresterie, gazoducs, autoroutes).

Par exemple, dernièrement aux nouvelles à Radio-Canada, une Cie de quelques actionnaires des États-Unis, possédant un énorme contrat de vente d'eau potable à la Chine, a acheté une usine de la Cie Parmalat en Abitibi, et l'a transformé, pour soutirer des milliers et des milliers de litres d'eau à la nappe phréatique sur les lieux et l'exporter en bouteilles sans même avoir à payer des redevances aux gouvernements et cela à la grande joie d'une cinquantaine d'anciens ouvriers de l'usine qui allaient reprendre le travail. Voyez l'imbroglio. Mais jusqu'où ira notre intérêt économique ? Est-ce que tout est à vendre ?... Sans conscience sûrement!... Je considère l'eau comme le sang de la terre et non comme une ressource à exploiter et, tout comme bien d'autres Québécois, j'ai donné mon sang gratuitement à ceux qui en avaient besoin et non pour enrichir certains.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP ont tenu une réunion conjointe avec les membres du conseil d'administration de la Société de conservation et d'aménagement du bassin de la rivière Châteauguay (SCABRIC) le 27 septembre dernier. Cette réunion s'est tenue dans une optique de faire une présentation conjointe aux membres de la Conférence régionale des élus de la Montérégie-Ouest (CRÉ-Ouest) afin de présenter les deux (2) organismes régionaux qui s'occupent de l'eau et des problématiques qui y sont reliées.



LE PROJET DE RESTAURATION DES SÉDIMENTS DE L'ÎLE-AUX-CHATS

Entre 2 lacs #2



Par
Colette
Schwartz

*responsable des communications
et animatrice des rencontres,
Tecsult*

Le projet

Quand la propriété de l'Île-aux-Chats a été transférée à Produits Chimiques General Canada Ltée (PCGL) dans les années 80, Honeywell (AlliedSignal à l'époque) a accepté la responsabilité environnementale des activités industrielles passées et décidé, au même moment, de régler définitivement l'impact de ses activités sur le site entre les années 1940 à 1985.

De 1991 à 1993, Honeywell a procédé avec succès à la première phase de restauration environnementale du site, soit la partie terrestre de l'Île-aux-Chats. Après plusieurs années d'étude et la tenue d'une audience publique, le ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec a approuvé le projet de restauration des sédiments de l'Île-aux-Chats par la méthode du recouvrement. Les travaux ont débuté au printemps

2005 et se termineront en décembre de cette année pour la partie travaux lourds et en 2007 pour la partie revégétalisation.

Solution éprouvée

La solution proposée consiste en un recouvrement multicouche, lequel est constitué, du bas vers le haut, d'un géosynthétique, d'une couche de sable et gravier et d'une protection supérieure en enrochement. La zone restaurée comprend le Secteur A, d'une superficie d'environ 100 000 m², situé à proximité de la rive nord-ouest de l'Île-aux-Chats, ainsi qu'une superficie d'environ 15 000 m² dans le Secteur B (zone de la Baie nord-est), laquelle sera restaurée à l'aide d'un recouvrement de sable uniquement. Cette technologie représente une solution efficace, éprouvée et permanente de restauration. Elle a été largement utilisée aux États-Unis, au Japon et en Europe.

Revégétalisation aquatique

En 2006 et 2007, certaines aires du Secteur A seront revégétalisées avec des plantes aquatiques de façon à favoriser la prolifération de la flore et la restauration des zones de fraie.

Suivi environnemental

Honeywell assurera également la mise en œuvre d'un programme complet de suivi environnemental qui comprend les éléments suivants :

Afin de vous rapporter les nouvelles des dossiers et projets qui évoluent sur notre territoire, le Comité ZIP fait appel à ses membres et bénévoles.

Les membres du conseil d'administration du Comité ZIP n'endossent pas nécessairement toutes les opinions émises dans ces textes.

Si vous avez un sujet touchant une des nombreuses fiches techniques des PARE du lac Saint-Louis, du PARE du lac Saint-François et du PARE « Entre 2 lacs », n'hésitez pas à nous le faire parvenir.

DONS PLANIFIÉS

Avez-vous déjà pensé à faire un don planifié ?

Un don planifié c'est un don que vous planifiez de votre vivant, que ce soit un leg testamentaire, un leg par assurance-vie, une rente de bienfaisance ou d'une autre façon que vous aurez convenu avec votre notaire.

Tout organisme de bienfaisance enregistré à Revenu Canada comme organisme de charité peut recevoir un don régulier ou un don planifié.

Tout ce que vous avez à faire c'est d'en parler à votre notaire et à l'organisme auquel vous destinez votre don.

C'est un moyen original de s'assurer que votre argent profitera même après votre départ vers des cieux meilleurs.

Si vous désirez plus d'information, parlez-en à votre notaire ou venez chercher une brochure d'information au Comité ZIP.

- Un suivi de la qualité physique de la structure de recouvrement (intégrité, épaisseur et profil) ;
- Un suivi de la qualité chimique des eaux du fleuve autour de l'île ; Un suivi biologique de la végétation aquatique, de la communauté benthique (organismes vivant sur le lit du fleuve) et des frayères.

Information et relation avec la communauté

Un comité de suivi composé de représentants municipaux, d'un représentant du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, du CLSC et d'un citoyen a été formé pour faire le suivi

du projet. Un bulletin d'information est publié et distribué aux résidants qui ont également accès à une ligne téléphonique dédiée pour faire part de leurs commentaires ou questions concernant le projet. Enfin, toute l'information sur le projet est placée dans les sites Internet de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent.



Barge spécialisée dans l'installation de gabions en eau



Installation du géotextile



Efficacité des barrières de turbidité



LE COMITÉ DE SUIVI
Michel Joly, Ville de Salaberry-de-Valleyfield, Mylène Cloutier, CLSC Seigneuries de Beauharnois, Marthe C. Théorêt, Comité ZIP HSL et Jean Benoît, conseiller du secteur Grande-Île

RESTAURATION DE L'AIRE DE FRAYE DU RUISSEAU SAINT-JEAN

LSL #16

Par Dominic Gendron
Héritage Saint-Bernard
450.698.3133
Dominic.gendron@heritagestbernard.qc.ca

Le ruisseau Saint-Jean, considéré comme la plus importante frayère multispécifique en plaine inondable du lac Saint-Louis, a subi une cure de santé cet automne. Ce ruisseau, qui détermine la limite entre Châteauguay et Léry, est situé dans un milieu protégé. En effet, la majorité des terrains qui bordent ce ruisseau sont classés « Habitat faunique » et appartiennent à la Fondation de la Faune du Québec, mais sont gérés et protégés par Héritage Saint-Bernard. Au moins 11 espèces de poisson frayent dans le ruisseau Saint-Jean dont le Grand Brochet, la Perchaude, l'Achigan à grande bouche, le Poisson-castor et le Brochet vermiculé, considérés comme rares.

Dans le ruisseau Saint-Jean, la superficie de l'habitat du poisson varie considérablement. En période de crue (élévation du niveau dans un cours d'eau), il n'y a pas vraiment de problème. C'est lors des périodes d'étiage (niveau le plus bas des eaux), ou de décrue hâtive et sévère, que la situation se gâtait. En effet, lorsque le niveau d'eau est à son plus bas, une section du ruisseau située sous le pont du chemin Saint-Bernard et du pont abandonné juste à côté, devenait un petit chenal d'à peine 50 centimètres

de largeur. Les dépôts de matériaux et de végétation qui s'avancent vers le chenal sont en partie responsables du rehaussement de ce secteur. Le petit chenal qui persistait était massivement colonisé par les plantes submergées et les algues filamenteuses.



En période d'étiage sévère, il ne restait qu'un petit chenal d'à peine 50 cm de largeur entre l'amont et l'aval du secteur où les travaux ont eu lieu. Photo : Dominic Gendron

Ce phénomène empêchait alors les alevins situés en amont de sortir du ruisseau et empêchait aussi les géniteurs d'espèces tardives de rejoindre l'amont du ruisseau. Certaines années, lors de périodes d'étiages prolongées, un très haut taux de mortalité chez les poissons situés en amont du pont du chemin Saint-Bernard était observable. En effet, comme la température de l'eau

NOUVELLES COULEURS POUR LE SITE WEB DUCOMITÉ ZIP HAUT SAINT- LAURENT

Nous vous invitons à vous rendre sur le site internet du Comité ZIP afin de voir notre nouveau look au www.rocler.qc.ca/ziphsl

Vous constaterez cependant qu'il y manque encore quelques fichiers attachés. Ce sera fait dès que nous aurons quelques heures à y consacrer.

Un gros merci à un étudiant en génie du logiciel de Polytechnique qui s'est dévoué pour nous, presque bénévolement !

Lors de l'assemblée générale annuelle du Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, nous avons reçu Madame Isabelle Lévesque de l'organisme Union Saint-Laurent Grands Lacs (USGL).

En collaboration avec les comités ZIP et Stratégies Saint-Laurent, l'USGL complètera à l'automne 2005 l'Agenda Vert en documentant les priorités d'action des citoyens de l'écosystème du fleuve sur les thèmes suivants:
La pollution et la santé humaine
Les habitats et la diversité biologique
L'intégrité hydrologique.

Si vous désirez en connaître plus sur cette coalition internationale vouée à la protection de l'écosystème des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent, je vous invite à visiter leur site WEB au www.usgl-glu.org

montait en flèche et que les poissons ne pouvaient rejoindre le lac Saint-Louis, ils étaient pris au piège. La superficie de l'habitat du poisson dans ce secteur passait de plus de 10 000 m² à moins de 2 200 m² en étiage sévère. Lorsque le niveau était à son plus bas, il était possible de traverser le ruisseau Saint-Jean sans se mouiller les pieds, tandis qu'en période de crue, nous ne pouvions uniquement s'y rendre en embarcation !

L'an passé, des gens du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux nous ont contacté pour savoir si nous avions des projets d'aménagement de l'habitat du poisson. Ce ministère avait été mandaté pour réaliser un projet de compensation à la suite de modifications apportées à l'habitat du poisson lors d'un projet de dragage d'entretien de la Voie maritime dans le secteur de La Prairie. Notre partenaire, le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs a alors présenté une proposition d'aménagement.



Lors des travaux, de 10 à 60 cm de matériaux ont été retirés du lit du ruisseau Saint-Jean. Les travaux ont eu lieu en automne, lors de la période d'étiage, afin de minimiser l'impact sur le milieu.
Photo : Dominic Gendron

Le projet consistait à nettoyer, en draguant, le ruisseau sur une longueur d'un peu plus de 100 m et d'une largeur d'environ 20 m. Le projet ayant été accepté et approuvé par tous les ministères concernés, les travaux ont eu lieu cet automne.

Ces aménagements se sont faits en période d'étiage afin de limiter les impacts sur le milieu. Pour contenir les sédiments qui seraient mis en suspension, lors des travaux, des rideaux de géotextile ont été installés en amont et en aval de la zone d'intervention.

Lors des travaux, de 10 à 60 cm de matériaux ont été retirés du lit du ruisseau Saint-Jean permettant ainsi que l'amont et l'aval du secteur touché soit en contact, même en période d'étiage sévère. Le nouveau chenal, qui passe d'une largeur de 50 cm en étiage à plus de 10 m, sera éventuellement recolonisé par la végétation émergente et submergée. Par contre, la nouvelle largeur du chenal devrait faire en sorte qu'un entretien naturel se fasse lors des crues. Au printemps prochain, lors de la période d'étiage, il ne devrait plus y avoir de problème de circulation : les poissons pourront librement circuler entre l'aval et l'amont du site de fraye situé sous les ponts. Il s'agit là d'une importante amélioration de l'habitat du poisson surtout lorsqu'on connaît la richesse et le potentiel de secteur, sans compter que le nombre de frayères naturelles aux alentours du lac Saint-Louis n'est plus très élevé. Les travaux effectués cet automne sont presque terminés. Il ne reste que la revégétalisation des berges à effectuer dans le secteur touché. Des suivis scientifiques seront effectués au printemps et à l'été prochain afin de mesurer les bénéfices du projet.

LE PROJET DE RESTAURATION DE LA RIVIERE SAINT-LOUIS : UN PROJET EN DEUX ÉTAPES

Fiche Isl #5



Par
Geneviève Latour,
agente de
communication
du projet

Le 3 octobre 2005

Le projet de restauration d'un tronçon de la rivière Saint-Louis suit son cours et en mars 2005, nous avons obtenu le décret ministériel nécessaire pour débiter les travaux. Comme vous le savez, ce projet, qui a été annoncé en 2000 par Alcan et PPG, vise à restaurer un tronçon de la rivière Saint-Louis afin de redonner à ce milieu aquatique la plénitude de ses qualités écologiques. Ce tronçon, qui représente environ 8000 m², est situé entre la digue Howard-Smith et les émissaires des deux entreprises (tout juste après le pont ferroviaire).

Rappel du scénario retenu

La réalisation des travaux se fera par **dragage mécanique et transport par camion**. En voici les principales étapes :

- > Construction d'une digue temporaire en amont ;
- > Construction d'un canal de contournement sur la rive Ouest et dérivation des émissaires ;

- > Aménagement du chemin d'accès pour les camions vers le site d'enfouissement ;
- > Installation des rideaux de confinement ;
- > Remplissage des bennes et transport par camion.

Réalisation en 2 étapes

Récemment, les deux entreprises ont décidé de procéder aux travaux sur une période de deux étés plutôt qu'un tel que prévu initialement.

Cette décision est justifiée par les éléments suivants :

- § L'ingénierie de détail a permis d'identifier plusieurs risques possibles ainsi que des complexités techniques ;
- § Il y avait également un risque d'alimentation en matériaux, en sous-traitance et en main-d'œuvre ;
- § Des risques de complication si les travaux devaient être complétés rapidement en 2005 alors que les entrepreneurs, très chargés actuellement, ne sont pas disponibles.

La première moitié de l'année 2005 a été consacrée à l'élaboration des appels d'offres aux entrepreneurs spécialisés dans ce type de travaux, à l'analyse des risques, à la revue

COLLOQUE « On puise à la même source—Agriculture et environnement : connaître pour mieux comprendre »

En mars 2005, le Comité ZIP, en collaboration avec la SCABRIC et le Club agroenvironnemental du bassin La Guerre, ont organisé un colloque ayant trois (3) objectifs :

- rejoindre des préoccupations communes aux territoires des trois (3) organisations ;
- rendre disponible une information actualisée sur l'agriculture en lien avec l'environnement ;
- permettre à la population de se rencontrer et d'échanger sur l'interaction entre l'agriculture et l'environnement.

On peut dire mission accomplie !
Plus de 150 personnes y ont participé dans une ambiance d'échanges et de fraternisation.

Ce succès au-delà de nos attentes nous incite à en organiser un autre en 2006.
Surveillez votre correspondance !

RÉSEAU DES RIVIÈRES

Depuis quelques années, le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent participe au Réseau d'échantillonnage des rivières du Québec pour le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec.

En plus de la rivière Saint-Louis, nous avons depuis un an un échantillonnage du fleuve supplémentaire au pont Larocque à Salaberry-de-Valleyfield.

Les analyses à ce point nous indiquent que l'eau du lac Saint-François, qui passe dans le chenal de la Voie maritime, est d'excellente qualité.

Nous allons renouveler le contrat pour un autre trois (3) ans et tentons d'avoir deux (2) stations supplémentaires pour 2006.

de constructibilité, à la fouille géotechnique, aux demandes de permis divers et à l'adjudication du contrat. L'entrepreneur général retenu est Gérald Théoret Inc., qui travaillera avec des sous-traitants spécialisés dans des domaines précis.

En ce moment même, et ce jusqu'à la fin du mois d'octobre, les travaux en cours consistent à construire la cellule d'enfouissement sur la propriété de PPG ainsi que certains travaux près du pont CSX afin de mieux préparer ceux qui auront lieu à l'été 2006. Les travaux de 2006 comprennent la construction du canal et du batardeau, la déviation des émissaires et le dragage des sédiments.



Localisation de la cellule avant le début de l'excavation de la cellule d'enfouissement

La fin des travaux consistera à la remise en état et au réaménagement des lieux, à l'automne 2006.

Tout au long du projet, les groupes concernés ont été rencontrés, notamment le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent, Beauharnois une place dans l'avenir, la MRC de Beauharnois-Salaberry, divers groupes environnementaux ainsi que les deux paliers de gouvernement.

Selon Claire Lachance, directrice générale du Comité ZIP du Haut

Saint-Laurent, le projet de restauration d'une zone de la rivière Saint-Louis est un exemple concret que la concertation, processus parfois échelonné sur une longue période, donne généralement de bons résultats et se révèle efficace.

Pour obtenir plus de renseignements sur le projet, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale dédiée au projet (450.225.6041). Nous vous rappellerons dans les meilleurs délais.



Vue de l'excavation des sols et profilage de la cellule d'enfouissement



Une visite a été organisée le 5 octobre dernier pour les membres du Comité ZIP HSL. Seuls Denis Gervais, Marthe C. Théorêt et Claire Lachance étaient disponibles pour la visite. Elle a eu lieu en compagnie Monsieur Pierre Michon de la Direction des Évaluations environnementales du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, sous la direction de Christian Pelletier de PPG Canada.

FORUM PLANET'ERE 3 TÉMOIGNAGE

La vie a fait que je sois invité à participer à un forum sur l'éducation et l'environnement—Planet'ERE 3.

Deux semaines au Burkina Faso c'est court pour découvrir le berceau de l'humanité ; cependant, ce court séjour m'a permis de vivre des émotions intenses auprès de personnes débordantes de qualités : joyeuses, sereines, simples, chaleureuses, accueillantes, enjouées, travaillantes.

Ce que j'ai vu, je l'ai vu avec mes yeux de nord-américain mais aussi avec mes yeux d'artisan. J'ai laissé tomber mes yeux de nord-américain pour m'associer à la simplicité de l'artisan. Oui, j'ai vu et entendu des femmes et des hommes s'ingénier et tenter d'apprivoiser une nature tantôt hostile, tantôt généreuse mais plus souvent hostile.

Cultiver, cercler, semer, suer avec des outils datant de l'âge du fer ; que faut-il en penser ? Pourquoi une telle distance ? S'agit-il de courage, de bravoure ou d'ignorance ? Non, il s'agit d'action ; d'être dans l'action, c'est signe d'avancement.

On pourrait croire qu'il s'agit d'un acte de foi, disons qu'il s'agit plutôt d'un acte pour la vie !

Voilà ce que je retiens de ce court séjour au pays de l'homme intègre.

Je souhaite à tous de vivre une telle expérience ; Montréal, Paris, c'est bien, l'Afrique, c'est tellement plus !

Je peux maintenant affirmer que ce voyage fut et restera un privilège.

Merci

Serge Bourdon, Ormstown



Le Comité ZIP du HSL a procédé à la plantation d'arbres pour remplacer ceux abattus en 2003 au Parc Sauvé de Salaberry-de-Valleyfield. Un budget avait été voté au conseil municipal pour procéder à cette plantation.

Comme la végétation est importante dans une ville et qu'elle permet d'aider à la filtration de l'eau, nous avons pensé que c'était une bonne idée de réaliser ce projet et de faire une activité de plein air pour sensibiliser les gens à l'importance des arbres et des végétaux.

La plantation a été réalisée par le Centre des Jardins Del Esta dans la semaine du 10 octobre. Le 15 octobre, nous avons mandaté le groupe écologique CRIVERT pour organiser des visites guidées du Parc Sauvé et des démonstrations de taille d'arbres. Ce sont des professionnels issus du Centre de formation professionnel des Moissons de Beauharnois qui ont procédé à ces activités.

Crivert a aussi le mandat de l'entretien et l'arrosage des arbres pour la première année.

PORTES OUVERTES AU PORT DE VALLEYFIELD

Le Comité ZIP du HSL a été invité à participer aux portes ouvertes du Port de Salaberry-de-Valleyfield, les 3 et 4 juin 2005.

Ces journées sont organisées pour faire connaître à la population les différentes entreprises qui s'activent dans le seul port municipal au Canada.

Cette activité permet au Comité ZIP du HSL de rejoindre une clientèle différente soit les élèves de 5e et 6e année des écoles de Salaberry-de-Valleyfield et la population en général.

Elle permet également de rencontrer les différents intervenants du monde maritime avec lesquels nous sommes susceptibles de travailler un jour.

CONSTRUISONS DES ABRIS POUR LES DORÉS

LSF #18



par

Danielle Glaude

Dans une démarche de restauration du milieu et de sensibilisation des utilisateurs du lac Saint-François, le Comité Zone d'Intervention Prioritaire du Haut Saint-Laurent a mis en oeuvre un projet de construction d'abris pour les dorés jaunes. Ce projet fait suite à la consultation publique sur l'état environnemental du lac Saint-François en 1994, alors que la problématique de diminution des stocks de poissons a été soulevée par les pêcheurs du lac. (voir fiche technique #18 : gestion des stocks de poissons du PARE du lac Saint-François)

Les causes de ce déclin sont attribuables à des facteurs tels la baisse généralisée des apports en nutriments amenant une diminution de la turbidité et sans doute à l'arrivée de la moule zébrée dans le réseau Grands Lacs – Saint-Laurent. L'accroissement de la zone photique par la plus grande transparence de l'eau défavoriserait le doré jaune en limitant son habitat.

Le projet consiste donc à améliorer l'habitat physique du doré jaune pour compenser la perte potentielle occasionnée par l'augmentation de la limpidité de l'eau.

La phase I du projet a été complétée dans la deuxième semaine du mois de septembre dernier du côté sud du chenal maritime dans la région de l'île

du Grenadier.

D'une superficie de 160 pieds carrés le travail consista en l'immersion de structures stables de polyéthylène de haute densité en un endroit précis qui serviront de zones de faible luminosité. Évidemment la clientèle visée par la réalisation du projet est le doré jaune et autres espèces nécessitant des zones d'ombre dans leur cycle vital, de même que le Saint-Laurent qui verra sa population augmenter.

Donc, pour mener à bien cette expédition, deux équipes étaient à l'oeuvre, une sous l'eau et une terrestre pour la logistique. Toutes les étapes ont été captées par une caméra vidéo sur et sous l'eau. Les plongeurs et maîtres-plongeurs ont été transportés en bateau de l'île Raymond jusqu'au site pour la plongée. Ils ont eu la tâche de fixer les structures, au nombre de 5 à la fois, afin de former une grande structure de 8 pieds de largeur par 20 pieds de longueur. Une couche de roches a été installée sur le dessus de la structure afin de la maintenir en place.

Le doré jaune est la principale espèce prédatrice de la communauté de poissons des eaux fraîches du réseau des Grands Lacs – Saint-Laurent. Il y joue un rôle clé dans le maintien de l'équilibre prédateur-proie.

Plusieurs études ont démontré qu'il est en interaction dynamique directe avec la perchaude, une

espèce qui agit comme tampon dans l'expression de la biodiversité. Bien que cela ne soit pas démontré en raison du caractère récent du phénomène, une augmentation de l'abondance du doré jaune dans le lac Saint-François pourrait contribuer à réduire la progression de l'abondance du gobie à taches noires, une espèce eurasiennne nouvellement implantée, ou du baret, une espèce non indigène dans le système et en progression. Au cours des deux années suivant la mise en place des abris, un suivi technique s'assurera de la solidité et la stabilité de chacune des structures. En cas de bris ou de nuisance, les structures mises en place seront réparées ou retirées. Pour le suivi environnemental, deux aspects seront considérés :

- l'utilisation des structures mises en place par le doré jaune et les autres espèces de poissons indigènes ;
- la colonisation de ces structures par des espèces indésirables comme les moules zébrées et quagga ainsi que le gobie à taches noires.

Par la suite, chaque site d'aménagement sera visité à l'automne et des mesures physiques telles que la profondeur, la température de l'eau, la luminosité et la vitesse du courant seront prises.

Un échantillon de sédiments sera prélevé afin de déterminer la granulométrie et la composition spécifique des invertébrés qu'il abrite. La colonisation par les invertébrés sur les faces supérieures et inférieures de l'abri sera estimé à l'aide de quadrat d'un mètre carré. On procédera au grattage du quadrat et à la récolte d'organismes. L'ensemble de la superficie de chaque strate (sous et sur la structure) sera filmée à l'aide d'une caméra vidéo; les images seront analysées en laboratoire et un indice d'utilisation reposant sur le nombre d'observations par chacune des espèces identifiées (des genres ou des familles, dans le cas d'espèces de petite taille comme les dards) sera développé. Toute autre observation pertinente sera enregistrée, telle l'état de la structure et la présence de végétation. Les résultats obtenus sur l'utilisation des abris par les invertébrés et les poissons seront mis en relation avec les descripteurs physiques, par les membres du comité d'experts

Source : Résumé du projet « Construisons des abris pour les dorés » 17/12/2004

Danielle Glaude est membre du conseil d'administration à titre de membre individuel.



UN GROS MERCI AUX BÉNÉVOLES DE L'ÉCOLE DE PLONGÉE SOULO INC.

pour leur travail
dans le projet
d'installation des
abris pour dorés
jaunes au lac
Saint-François.

Le projet
prévoyait
installer les deux
(2) structures de
8 pieds par 20
pieds dans une
seule journée.
Il leur en a fallu
quatre (4) pour y
arriver !

Dans tous les
projets auxquels
ils ont participé
avec le Comité
ZIP du HSL au
cours des années,
ils n'ont jamais
compté leurs
heures. Nous
avons encore la
preuve que la
santé du fleuve
les intéresse.

NETTOYAGE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES À VALLEYFIELD

Par une autre belle
journée
« bruineuse », les
bénévoles se sont mis
à la tâche le samedi 17
septembre 2005 pour
nettoyer les rives et le
lit de la rivière Saint-
Charles, à Salaberry-
de-Valleyfield.

Il pleut ! Ce n'est pas
grave, les plongeurs
sont à l'eau de toute
façon... et les jeunes
aiment jouer dans
l'eau et la boue...

Le conteneur de 40 v³
était rempli à ras bord
dès 15h00 et nous
avons nettoyé les
rives et seulement
40% de la surface du
lit du fleuve !

Tout le monde veut
recommencer l'an
prochain pour
terminer le travail.
Une demande a été
faite en ce sens auprès
du programme
Interactions
communautaires qui
finance nos projets de
nettoyage. Il ne reste
plus qu'à attendre la
réponse en janvier
2006.

En espérant qu'elle
sera positive...

NOTRE EAU, NOTRE AFFAIRE



par

Danielle Glaude

En juin 2005, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont demandé à la Commission mixte internationale (CMI) de sonder les citoyens au sujet de l'application et de l'efficacité de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs. Les gouvernements prendront en considération les questions et les suggestions soulevées par le public et soumises à la CMI de même qu'un rapport de synthèse de ces consultations lors de leur examen de l'Accord, qu'ils amorceront en 2006. Pour des renseignements supplémentaires sur l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs et sur les réunions publiques dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent et les activités en ligne, consultez www.ijc.org ou composez le 1.866.813.0642.

« Un trésor mondial à protéger »

Pour ceux d'entre nous qui vivent au Canada et aux États-Unis, il est facile d'oublier que près de 20% de l'eau douce de la planète se trouve à l'intérieur de nos frontières, dans cinq des lacs les plus vastes de la planète, les Grands Lacs. Voici quelques-unes des principales raisons pour lesquelles il est impératif de restaurer et de protéger l'écosystème du bassin des Grands Lacs :

- Ø les cinq lacs couvrent 245 759 kilomètres carrés, et leur littoral s'étire sur 17 017 kilomètres;
- Ø ils renferment 22 809 kilomètres cubes d'eau, mais moins de un pour cent de l'eau est renouvelée chaque année par les précipitations, le ruissellement de surface et les nappes souterraines;
- Ø ils abritent plus de 350 espèces de poissons, ainsi que 3 500 espèces de plantes et d'animaux;
- Ø 56 milliards de gallons d'eau des Grands Lacs sont utilisés tous les jours à des fins municipales, agricoles ou industrielles;
- Ø à peine un pour cent de l'eau des Grands Lacs s'écoule du système chaque année. Pour cette raison, l'eau peut rester 191 ans dans le lac Supérieur, 99 ans dans le lac Michigan, 22 ans dans le lac Huron, 6 ans dans le lac Ontario et 2.6 ans dans le lac Érié. Les contaminants peuvent donc subsister dans l'eau des lacs pendant de nombreuses générations.

Les rédacteurs de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs avaient prévu que celui-ci devrait être actualisé à la lumière de l'expérience acquise, des nouvelles percées scientifiques et d'une meilleure connaissance de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Ils avaient admis ne pas avoir toutes les réponses, mais savaient qu'il était urgent d'intervenir de façon énergique. Les gouvernements ont donc signé un document unique et, à chaque révision de l'Accord, ils ont continué de modifier et de peaufiner ce modèle historique de coopération internationale. Conformément à l'Accord, les gouvernements doivent procéder à un examen détaillé de l'Accord au début de 2006. Plusieurs grands défis auxquels sont confrontés et continueront d'être confrontés les Grands Lacs; changements climatiques, charge excessive de nutriments, espèces aquatiques exotiques envahissantes et altération de la communauté biologique, contaminants

chimiques, aménagement du littoral et étalement urbain... »

Vous pouvez soumettre vos commentaires à la CMI par le site WEB, par courriel, par télécopieur, par courrier et par téléphone.

L'avenir de l'Accord des Grands Lacs est entre vos mains. Grâce à ce processus d'examen, chacun d'entre nous peut faire en sorte que la restauration et la protection de l'écosystème du bassin des Grands Lacs deviennent réalité.

CMI : Section canadienne
234 av. Laurier Ouest, 22^e étage
Ottawa, Ontario K1P 6K6
Tel. : (613)995.2984
Telec. : (613)993.5583
commission@otytawa.ijc.org

Source : Guide de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

ISBN 1-894280-54-7

Danielle Glaude est membre du conseil d'administration à titre de membre individuel.



Quelques riverains du lac Saint-François nous ont contacté pour en savoir plus sur la problématique des eaux troubles et des cyanobactéries. Comme nous n'avions reçu aucune information concernant les prélèvements d'eau et les cyanobactéries, nous sommes donc allés aux sources. Un contact au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec nous a signalé que des prélèvements d'eau étaient faits régulièrement depuis quelques années, par les étudiants du programme Environnement-Plage, afin de documenter la problématique de la qualité des eaux du lac Saint-François.

Dès qu'ils ont eu connaissance de l'apparition des cyanobactéries, ils ont dépêché un technicien qui avait comme mandat de trouver l'origine du problème. Lors de notre entretien, en septembre, les résultats n'étaient pas connus et ils cherchaient toujours la source du problème. Nous leur avons suggéré de préparer un communiqué pour mettre toute la population au courant car plusieurs hypothèses circulent mais quelle est la bonne ? Une demande officielle a été faite au MDDEP pour envoyer un conférencier lors d'une de nos soirées plénières du printemps 2006. Nous attendons la réponse...

Le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins a pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, secourir les animaux en difficulté et intervenir auprès des animaux morts (échoués ou à la dérive). L'organisme compte donc sur les utilisateurs du Saint-Laurent pour rapporter tout animal présentant des signes de détresse. Même si l'hiver est presque arrivé, si pendant vos vacances ou vos déplacements, vous remarquez un mammifère marin pris dans un engin de pêche, échoué, hors secteur, entrant en collision avec une embarcation ou une carcasse à la dérive, il ne faut pas hésiter et composer le numéro d'urgence, le 1-877-7baleine. Il faut faire notre possible pour rétablir les populations du Saint-Laurent.

Malgré tout ce que les gens peuvent en penser, la qualité générale de l'eau du fleuve Saint-Laurent, qui nous vient majoritairement des Grands Lacs, s'améliore d'année en année.

Il faut cependant faire un effort collectif et s'organiser pour que nos égouts et fosses septiques ne débordent pas trop, que les pesticides que plusieurs utilisent encore sur leurs pelouses ne se rendent pas au fleuve, qu'on n'utilise pas l'eau comme remplacement du balai pour nettoyer les entrées de cour, qu'on n'utilise pas de moteur polluants, qu'on n'introduise pas trop d'espèces nuisibles en les apportant d'un autre lac, et quoi encore...

L'amélioration de la qualité de l'eau n'est pas simplement une affaire pour les autres. Chacun y a sa part de responsabilités.

LA DISPARITION DES ÎLES DE LA PAIX

LSL #17

La Société d'aménagement du parc des Îles de la Paix (SAPIP) est un organisme à but non lucratif fondée en 1991 vouée à la sauvegarde de cet archipel du lac Saint-Louis.

Cette réserve nationale de faune, qui est aussi un refuge d'oiseaux migrateurs, est une propriété du Service canadien de la faune d'Environnement Canada.

Voici quelques unes de ses caractéristiques :

- ◆ C'est une des quatre (4) plus importantes frayères du lac Saint-Louis ;
- ◆ Elle renferme 346 espèces de plantes dont 9 menacées ou vulnérables ;
- ◆ On y retrouve plus de 60 espèces d'oiseaux ;
- ◆ Une concentration de petits animaux ;
- ◆ C'est un milieu humide exceptionnel qui est un filtre naturel ;
- ◆ Elle assure la retenue des sédiments contaminés du lac Saint-Louis ;

- ◆ Elle joue un rôle au niveau de l'économie régionale : Nautisme, pêche, chasse, baignade et l'eau que l'on boit.

Pourquoi les îles disparaissent-elles ?

L'effet du batillage, des vagues et des glaces ont un effet sur l'érosion des îles qui disparaissent de un à trois (3) mètres par année.

Un épisode de niveaux d'eau élevés et de crues printanières ont eu raison des arbres qui bordaient la majorité des îles ce qui a accentué l'effet d'érosion.

Que peut-on y faire ?

En 1997, la SAPIP a développé avec le Service canadien de la faune, un concept durable et efficace contre les vagues. On a proposé une digue de pierres recouverte de sol et renaturalisée. En 2000, l'organisme reçoit une aide financière et des dons du milieu de 250 000\$ pour construire une digue. À l'hiver 2001, on construit une digue de 235 mètres où l'on va ensuite planter des saules pour renaturaliser les berges et retenir le sol.



Pourquoi sauver ces îles ?

Il est important de sauvegarder ces îles d'abord parce qu'elles nous appartiennent et que c'est un héritage à transmettre à nos enfants. Si on ne fait rien, elles disparaîtront grugées par l'érosion. Leur disparition occasionnera des pertes écologiques et économiques majeures.

Nous devons tous travailler à protéger notre environnement, pour un meilleur futur (H. Reeves)



Ce texte est tiré de la présentation de la SAPIP pour expliquer le projet de stabilisation des îles de la Paix.

Si vous désirez rejoindre les membres de la SAPIP pour les aider dans leur prochaine étape, veuillez contacter le Comité ZIP du Haut Saint-Laurent. Nous vous mettrons en contact avec le président, Monsieur Richard Boursier.



NOS
MEILLEURS
VŒUX EN
CETTE
SAISON
DES FÊTES
2005 !

Nous vous invitons à ne pas manquer les chroniques bi-mensuelles qui paraissent dans le Journal Le Saint-François de Salaberry-de-Valleyfield.

Ces chroniques paraissent depuis déjà plusieurs années et vous permettent de suivre les différentes activités du Comité ZIP plus régulièrement.

Parfois ce sont des commentaires sur l'actualité environnementale ou des chroniques sur les autres groupes qui font des activités en lien avec le Saint-Laurent.

Parfois, nous sautons notre tour comme on dit par manque de temps...

Mais toutes sont rendues possibles grâce à la compagnie CEZinc au nom de la Société en commandite Revenu Noranda, qui défraie les coûts associés à de telles parutions.

Merci !



POUR DEVENIR
MEMBRE DU
COMITÉ ZIP ET
NE RIEN
MANQUER DE
NOS ACTIVITÉS,
IL VOUS SUFFIT
DE NOUS
ENVOYER VOS
COORDONNÉES
AVEC UN
CHÈQUE AU
MONTANT DE
LA COTISATION

Rappelons que
pour les individus
et les organismes à
but non lucratif, il
en coûte 10\$ par
année tandis que
pour les entreprises,
les municipalités et
les MRC il en coûte
50\$.

Vous recevez alors
tous les numéros du
journal et êtes invité
à toutes les soirées
plénières de même
qu'à l'assemblée
générale annuelle.

Plus les gens vont
nous supporter en
devenant membre,
plus nous serons
efficaces pour
réaliser la
réhabilitation et de
la mise en valeur du
fleuve
Saint-Laurent.

QUELQUES PHOTOS SUPPLÉMENTAIRES

Colloque « On puise à la même source
Mars 05



La rivière Châteauguay

Nettoyage rivière Saint-Charles sept 05



**QUE VOUS
RÉSERVE LE
PÈRE NOËL ?**